

Communiqué

Pour diffusion immédiate

FORUM RÉGIONAL SUR LES HABITATS, LES MILIEUX DE VIE ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS DES OUTILS DÉVELOPPÉS RÉGIONALEMENT POUR MIEUX AGIR LOCALEMENT

Québec, le 16 octobre 2014 - Grâce à une recherche-action unique menée au cours des deux dernières années par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), les décideurs (élus, gestionnaires) et les différents intervenants qui agissent auprès des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale ont maintenant accès à des portraits détaillés de la situation qui prévaut dans chacun de leur territoire respectif en matière d'habitats, de milieux de vie et de participation sociale des aînés. La richesse et la précision des informations contenues dans ces ouvrages bien documentés les aideront à effectuer une analyse plus fine de ce qui se passe chez eux et à mettre en œuvre, le cas échéant, des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie de leurs aînés.

Quinze portraits sectoriels distincts ont été dressés, soit un pour chacune des six MRC de la région, pour chacun des six arrondissements de la ville de Québec, pour les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que pour Wendake. Réalisée en collaboration avec de nombreux partenaires, la recherche-action a notamment permis d'identifier les différents types d'habitat où logent les aînés (logement locatif, propriété unifamiliale, copropriété, résidence privée pour personnes autonomes ou semi-autonomes, etc.), ainsi que les caractéristiques des milieux où ces habitats sont situés (présence de services de santé, de services alimentaires, d'espaces verts, de centres communautaires, etc.). Le principe qui sous-tend la démarche est qu'une offre diversifiée d'habitats qui répondent aux besoins des aînés et leur permet de demeurer autonomes et actifs constitue l'une des avenues à privilégier pour améliorer leur qualité de vie.

Des réalités qui varient considérablement d'un territoire à l'autre

Les portraits ont été rendus publics à l'occasion du Forum régional *Habiter, vivre et vieillir dans la région de la Capitale-Nationale : de la réflexion vers l'action* tenu au Centre de foires de Québec le 8 octobre dernier. Plusieurs constats en ont été dégagés et ont été regroupés autour de cinq thèmes, soit la population touchée, les habitations, le transport et les déplacements, les services ainsi que la participation sociale des aînés.

La première chose que l'on remarque, c'est que les réalités varient de façon significative d'un territoire à l'autre. Ainsi, si la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus s'élevait globalement à 18,5 % dans la région de la Capitale-Nationale en 2011 – comparativement à 16 % au Québec –, elle était de 23 % dans la MRC de Charlevoix (taux le plus élevé dans la région) et de 8 % dans celle de La Jacques-Cartier (taux le plus bas). Dans la ville de Québec, pour la même période, le pourcentage variait de 11 % dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles à 22 % dans Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. D'après les prévisions, ces taux devraient continuer de s'accroître considérablement d'ici 2024.

La recherche révèle par ailleurs que la majorité des personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules sont des femmes. En outre, plus d'hommes que de femmes vivent dans des maisons individuelles tandis que plus de femmes que d'hommes vivent en appartement.

En matière d'habitations, les responsables de la recherche observent que la très grande majorité des aînés vivant en milieu rural habitent dans des maisons individuelles, le taux pouvant aller de 69 % (comme c'est le cas dans la MRC de Charlevoix-Est) à 89 % (dans la MRC de L'Île-d'Orléans). Cette proportion est de 49 % à l'échelle du Québec. En milieu urbain, c'est à Saint-Augustin-de-Desmaures que l'on retrouve la plus forte proportion d'aînés habitant dans des maisons individuelles, soit 77 %, tandis que l'arrondissement de La Cité-Limoilou enregistre le taux le plus faible avec 5 %.

Il faut dire que le choix de types d'habitation est beaucoup plus large en ville. Alors que les coopératives sont à peu près absentes dans les secteurs plus ruraux, La Cité-Limoilou se démarque avec la plus forte concentration d'habitations collectives de la région – soit 32 % de l'offre totale –, celles-ci incluant les unités en coopératives, en OBNL, en HLM et en résidences privées pour aînés (RPA). Concernant ces dernières, ce sont les arrondissements de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et des Rivières qui regroupent le plus d'unités dans la région.

Tout comme pour l'ensemble de la population, la portion des revenus que les aînés consacrent au logement s'avère considérable. De plus, celle-ci augmente avec l'avancement en âge. Le taux d'effort des locataires de 75-84 ans, par exemple, est de 30 % tandis que celui des locataires âgés de 85 ans et plus s'élève à 39 %. La hausse de l'évaluation foncière apparaît en outre comme un enjeu majeur à bien des endroits.

Le transport et les déplacements constituent une dimension importante de la qualité de vie des aînés, l'apparition de certains problèmes de santé pouvant se traduire par une perte du permis de conduire susceptible de limiter l'autonomie des personnes. En matière de transport collectif, soulignons tout d'abord qu'il existe peu – et parfois même pas du tout – d'entreprises de taxi dans les MRC. Dans la ville de Québec, les déplacements en autobus sont perçus comme étant plus faciles dans l'axe est-ouest que ceux effectués dans l'axe nord-sud. Pour les aînés qui conduisent, certains secteurs plus congestionnés aux heures de pointe peuvent poser problème sans compter qu'entrer et sortir des autoroutes représente souvent un défi. Pour ceux qui ont recours aux organismes communautaires, le soutien offert touche surtout les déplacements vers les services de santé. Enfin, pour ce qui est des déplacements à pied, la topographie et les conditions climatiques créent des barrières dont il faut tenir compte.

Sur le plan des services, mentionnons que ceux-ci se trouvent en majeure partie dans les secteurs les plus densément peuplés. Quand ils sont plus éloignés, les déplacements pour y accéder peuvent être problématiques pour certains aînés, notamment ceux qui n'ont pas de voiture. Certains secteurs de la région sont en outre affectés par la fermeture de services (poste, commerces, services bancaires, etc.). Enfin, plusieurs aînés seraient peu informés des divers services dont ils pourraient profiter.

Du côté de la participation sociale des aînés, enfin, retenons en premier lieu que les types de loisirs et d'implication peuvent changer en vieillissant. Les résultats de la recherche révèlent que beaucoup d'aînés s'impliquent activement dans les organismes communautaires. Ils sont également engagés dans d'autres associations ou lieux de concertation. Il est vrai que les lieux de participation sociale et les organismes communautaires sont présents partout dans la région de la Capitale-Nationale. Il existe par ailleurs beaucoup de parcs, d'espaces verts et d'espaces aménagés pour la pratique d'activités de plein air et de loisir. La fréquentation de ces espaces par les aînés est optimisée dans la mesure où de l'animation y est organisée.

Des sources d'inspiration

En plus de la synthèse des résultats de la recherche-action, de nombreuses conférences thématiques et des projets novateurs ont été présentés aux participants du Forum régional *Habiter, vivre et vieillir dans la région de la Capitale-Nationale : de la réflexion vers l'action* dans le but de les inspirer et de les alimenter dans leur réflexion. Ceux-ci ont par ailleurs commencé à identifier des pistes d'action

susceptibles de les aider à maintenir les aînés dans leurs milieux de vie ainsi qu'à favoriser leur participation sociale. Parmi les pistes d'action proposées figurent entre autres : consulter les aînés pour mieux connaître leurs besoins, réfléchir à la place qu'ils occupent et les impliquer davantage, faciliter le réseautage – grâce, notamment, aux nouvelles technologies –, assurer le maintien et le développement des services à domicile, inciter l'État à maintenir son soutien aux organismes qui interviennent auprès des aînés, décentraliser les services, viser la proximité, mieux utiliser et faire connaître les ressources existantes, accompagner les aînés, concevoir des trottoirs plus larges et moins pentus, construire les logements abordables près des transports en commun, etc. Notons qu'une synthèse détaillée des travaux réalisés pendant le Forum est attendue au cours de l'automne.

« Face à l'importance des enjeux auxquels nous sommes confrontés, nous avons plus que jamais le devoir de nous doter d'une vision commune, de faire preuve d'audace et de solidarité, d'agir ensemble pour que nos aînés aient plus de choix quant à la façon de vivre leur vieillissement, a confié M. Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul et porte-parole du Forum. Il nous faut penser régionalement pour ensuite mieux agir localement. La région dispose de moyens susceptibles de faciliter la mise en œuvre de certaines des recommandations issues du Forum. En tant que président de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, je pense que l'entente spécifique sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, dont nous assurons la coordination, pourrait être particulièrement utile. »

À propos du Forum

Organisé par l'IVPSA dans le cadre de la recherche-action, le Forum régional *Habiter, vivre et vieillir dans la région de la Capitale-Nationale : de la réflexion vers l'action* avait pour but de faire le point sur l'état de la situation en matière d'habitats, de milieux de vie et de participation sociale des aînés dans la région ainsi que d'alimenter les différents acteurs dans leur réflexion et leurs actions en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Plus de 300 personnes en provenance de l'ensemble de la région y ont pris part. Sa tenue avait été rendue possible grâce à l'aide financière de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, de la Ville de Québec, de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, de Desjardins et du Secrétariat aux aînés.

Il est possible de consulter les portraits sectoriels et les constats régionaux de la recherche-action sur le site de l'IVPSA (www.ivpsa.ulaval.ca) à l'onglet Habitat/Forum.

- 30 -

Source

Hélène Lapointe
Conseillère en communication
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Téléphone : 418 529-8475 poste 223
helene.lapointe@crecn.qc.ca

Information

Mireille Fortier
Professionnelle de recherche
Institut sur le vieillissement et la participation sociale
des aînés de l'Université Laval
Téléphone : 418 682-7511 poste 4835
mireille.fortier.cha@ssss.gouv.qc.ca